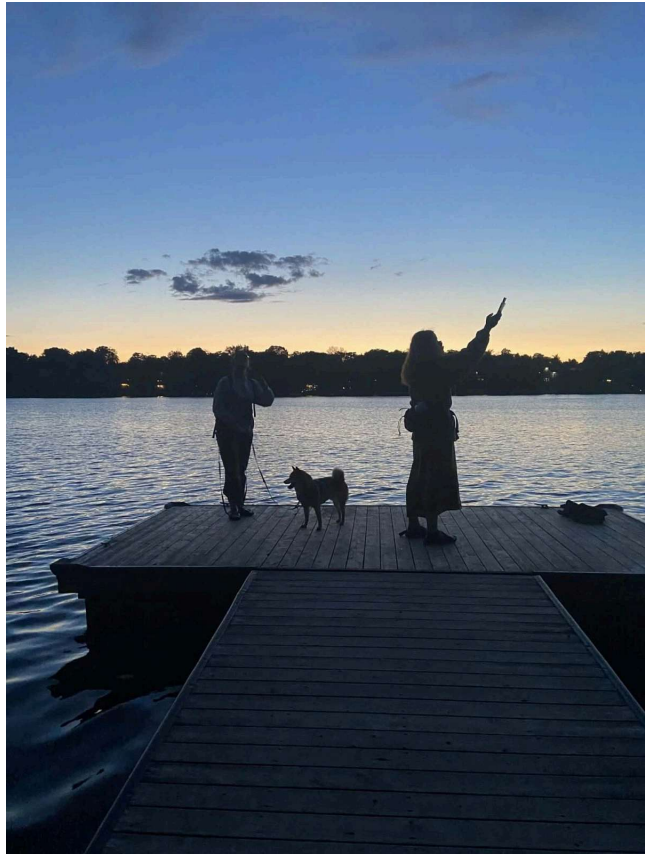


Dénombrement des chauves-souris dans Portneuf : un petit geste pour préserver une espèce

Le 23 juin 2026 à 9 h 40 min



Par Stéphane Pelletier



L'équipe de terrain de la FQPPN utilise des détecteurs d'ultrasons pour identifier les espèces de chauves-souris présentes sur le territoire. (Photo : Offerte par FQPPN)

La Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) demande l'aide du public afin de récolter des données sur les colonies de chauves-souris présentes sur le territoire.

L'action est simple, il suffit de leur signaler la présence d'un individu isolé ou d'une colonie lorsque cela est constaté dans notre environnement. L'objectif est de mieux comprendre la répartition des chauves-souris et leur état de conservation. Le projet vise à documenter l'emplacement et l'étendue de ces sites sensibles, à déterminer quelles espèces les occupent et à évaluer les menaces qui pourraient compromettre leur survie.

Le Québec abrite huit espèces

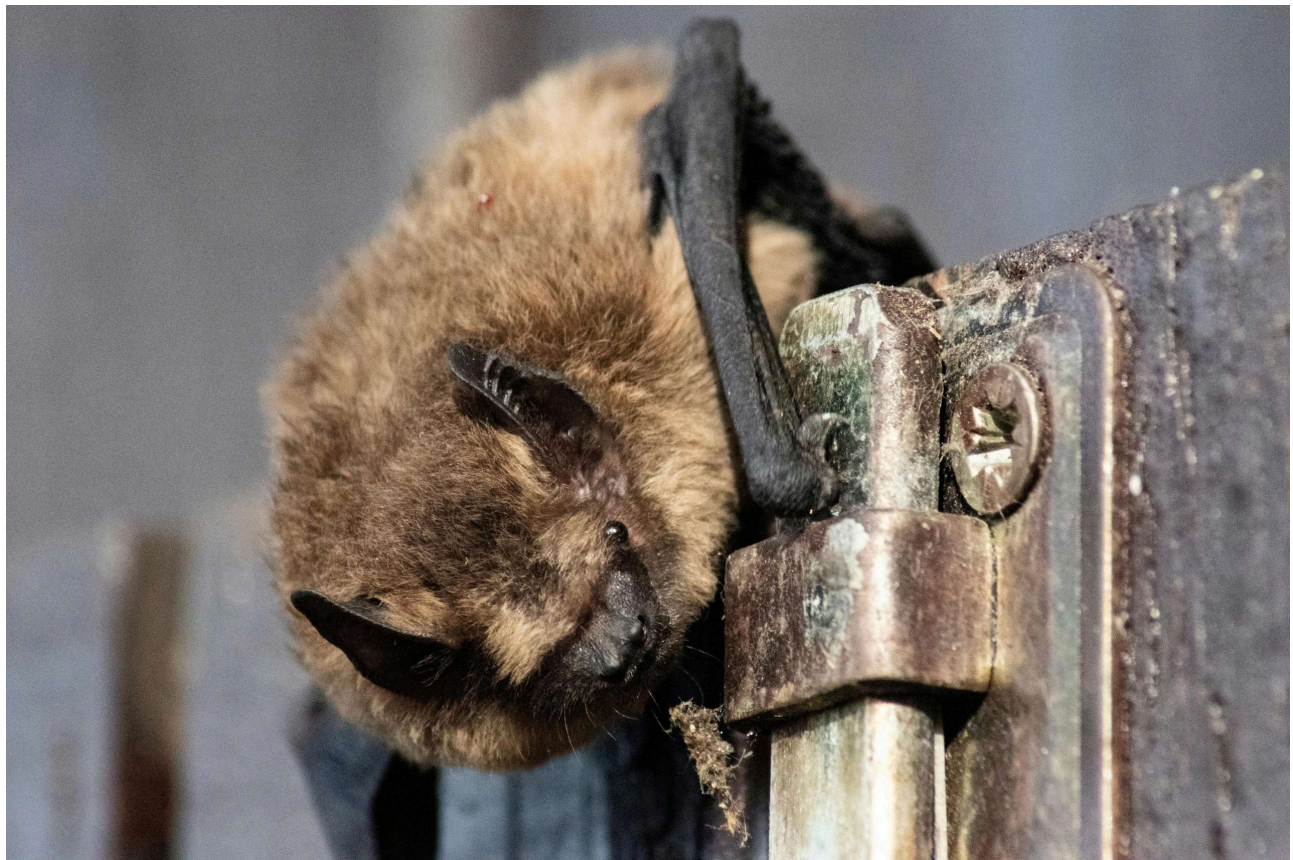
« Ce qui nous intéresse, c'est d'aller voir où ces chauves-souris décident d'aller s'héberger. Le mot qu'on utilise le plus, ce sont les maternités. Ça va être un endroit où les chauves-souris vont opter pour la mise bas et élever leurs plus jeunes. Souvent, ce que l'on remarque, c'est que ces chauves-souris vont revenir à ces maternités année après année », explique Lauri-Ann Marois, chargée de projets en environnement et conservation.

Déclin important

Depuis plus de 20 ans, les espèces de chauves-souris sont en déclin en Amérique du Nord.

Selon Chauves-souris aux abris, les déclins observés pour les espèces présentes au Québec sont de 91 % pour la petite chauve-souris brune, 98 % pour la chauve-souris nordique, 41 % pour la grande chauve-souris brune, 75 % pour la pipistrelle de l'Est et 12 % pour la chauve-souris pygmée de l'Est.

Le Québec abrite huit espèces de chauves-souris et la majorité d'entre elles font aujourd'hui face à des enjeux de conservation importants. Les espèces qui hibernent ici sont particulièrement touchées par le syndrome du museau blanc. « Ça fait en sorte que les chauves-souris sont assez précaires et vulnérables. En plus de tout ça, il vient s'ajouter la destruction de leur habitat, les actions humaines et les changements environnementaux », précise Mme Marois.



La petite chauve-souris brune est désignée comme une espèce en péril au Québec. Photo : Offerte par FQPPN

Leurs abris

Les chauves-souris utilisent une étonnante diversité d'abris, tant en milieu naturel qu'en milieu urbain. Dans la nature, elles se réfugient dans les cavités d'arbres, les fissures de roches ou les anfractuosités de falaises. En zone habitée, elles s'installent volontiers dans les greniers, les combles, les remises ou sous certains revêtements extérieurs, profitant des petites ouvertures et des espaces calmes que l'on retrouve autour des habitations.

Comment les détecter

Même si elles sont discrètes, plusieurs indices permettent de repérer la présence de chauves-souris. Il arrive qu'on les observe sortir d'un même point d'un bâtiment au crépuscule, moment où elles partent chasser. C'est après le coucher du soleil qu'il est possible de les voir virevolter dans les airs, à la recherche d'insectes. À l'intérieur, de petites crottes sèches au sol, une odeur légèrement musquée ou des bruits légers provenant d'un grenier ou d'un mur peuvent indiquer qu'un groupe occupe les lieux. Ces signes suffisent à confirmer un doute, sans qu'il soit nécessaire ni recommandé d'ouvrir un abri ou de tenter de déloger les animaux. Une simple observation extérieure permet déjà de contribuer à leur protection.

Signalement

La FQPPN invite les citoyens à signaler toute présence de chauves-souris, qu'il s'agisse d'un individu isolé ou d'une colonie. Les gens peuvent transmettre leurs observations en appelant au 418 655-9399 ou en écrivant aux coordonnées suivantes : lauri.ann.marois@fqppn.org. Les scientifiques pourront alors effectuer une visite afin de corroborer le signalement.

Le projet est financé par la Fondation de la faune du Québec (FFQ), le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et le Fonds d'action Saint-Laurent (FASL).